



Sgen-CFDT des Pays de Loire

9, place de la Gare de l'Etat, case postale
n°9

44276 Nantes Cedex 2

Téléphone : 02 51 83 29 30

sген@cfdnantes.org

Déclaration du Sgen-CFDT

au CDEN 1^{er} degré de Loire-Atlantique du 5 juillet 2022,

Monsieur le Vice-président du Conseil départemental
Madame la Directrice académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Cette seconde phase de carte scolaire a un impact important pour les écoles du département. Les décisions actées lors du CTSD du 28 juin et présentées aujourd'hui ne répondent pas à tous les besoins exprimés par les équipes enseignantes et les partenaires de l'école. Le petit bonus de postes octroyé à la Loire-Atlantique a été totalement absorbé par l'évolution des décharges de direction. Donc pas d'amélioration des taux d'encadrement dans les écoles, particulièrement pour les classes autres que GS, CP et CE1.

Le ministère parle d'une école engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être.

La réalité sur les écoles est tout autre où beaucoup d'équipes enseignantes nous alertent de conditions de travail dégradées pour les élèves et les personnels. Le plus souvent, il s'agit d'écoles dont le public accueilli est très fragile et qui ne bénéficient plus de personnel humain supplémentaire. Il s'ajoute la difficulté d'inclure dans de bonnes conditions des élèves au statut MDPH ainsi qu'une augmentation notable d'enfants et de familles allophones sans parler des nombreux non remplacements.

Les enseignants et personnels territoriaux, pendant la crise sanitaire, ont été « infatigables ». Le travail des équipes éducatives avait un sens à la fois pédagogique et social. Ils et elles faisaient classe et tentaient de maintenir un lien social avec leurs élèves et leurs familles. Ces dernières étaient reconnaissantes. Les IEN et Dasen étaient reconnaissants. Or, après cette crise, bien qu'elle ne soit pas totalement terminée, et de manière sidérante, tout semble oublié ! Les enseignants, comme beaucoup de personnes dans la société sont exténués. Leur refuser un temps partiel, un recours Mouvement ou subir une fermeture non comprise ne fait qu'empirer cette fatigue physique et psychologique. Le nombre de fiches RSST sont déjà considérables. Les conséquences prévisibles sont des arrêts, des demandes de disponibilité, voire des ruptures conventionnelles ou démissions...

Par ailleurs, ce manque de bienveillance vis à vis du personnel ne risque pas de favoriser l'attractivité de nos métiers pour des jeunes de plus en plus diplômés dans un contexte d'augmentation des offres d'emplois.

Nous craignons à nouveau qu'un appel de contractuels soit nécessaire. Le Sgen-CFDT demande à ce que les personnes sur liste complémentaire du CRPE externe et 3ème concours soient embauchées dès cette rentrée scolaire.

Avec l'intersyndicale, le Sgen-CFDT soutient à nouveau la demande de l'école Mandela à Saint-Herblain. Une ouverture en maternelle nous semble indispensable. Le poste supplémentaire octroyé à l'école ne vient pas de la dotation départementale. Nous allons également solliciter le Conseil départemental pour réfléchir à un rattachement seulement administratif de cette école à un collège REP+ dans l'attente d'une nouvelle carte nationale de l'éducation prioritaire.